

Intitulé du poste

TECHNICIEN USINAGE

Métiers associés : Chargé de préparation de la matière

Statut : CDD ou CDI, temps plein 37h

Lieu de travail : Oyonnax – Horaires de journée

Hiérarchie : N+1 : responsable d'atelier

N+2 : responsable de l'usine

Equipe de travail : 2 à 3 personnes

Avantages : titres restaurants, mutuelle d'entreprise, primes mensuelles / trimestrielles / annuelles

Rémunération : 23 000 à 25 000 € bruts annuels selon profils

Contact : rh@roussilhe.fr

POSTE OUVERT EGALEMENT AUX ALTERNANTS / CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Missions et activités du poste

Le technicien usinage procède à des usinages par enlèvement de matière à l'aide de machines-outils conventionnelles ou à commande numérique.

- Prépare et organise l'usinage
- Réalise la production de copeaux d'acétate pour la suite de la production
- Assure la maintenance préventive et corrective des équipements et outillages
- Analyse et optimise le programme d'usinage, en lien avec le responsable d'atelier

Compétences :

- Définit et formalise un process de fabrication par usinage / enlèvement de matière
- Choisit les outils de coupe les plus adaptés pour réaliser les pièces
- Réalise des tests, ajuste les réglages
- Réalise et suit le programme d'usinage
- Découpe de la matière et rabotage à l'aide de machines-outils
- Collage des taquets de nez sur certains copeaux (selon les modèles)
- Réalise des tests, ajuste les réglages
- Réalise et suit le programme d'usinage
- Contrôle la conformité des équipements
- Intervient en cas de panne ou fait intervenir une société
- Effectue la maintenance préventive et corrective de premier niveau des équipements
- Anticipe et résout les problèmes
- Travaille en équipe

A moyen terme :

- Recyclage de la matière : tri des déchets de matière par couleurs et par propriété physique, chargement des machines de recyclage
- Capacité à monter en compétences sur de nouvelles machines-outils

Compétences transverses :

- Maîtrise les méthodes d'organisation du travail
- Respecte les normes qualité
- Respecte les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement